



Centre romand  
d'observation et d'information  
sur la situation économique

## PROCES-VERBAL

### Assemblée générale du Centre romand d'observation et d'information sur la situation économique (CROISÉ)

Jeudi 23 septembre 2010, à 10 h 30, à Genève

---

Le président du CROISÉ, M. Föllmi, salue les participants et remercie Mme Olivia Guyot de la Fédération des Entreprises Romandes pour les locaux mis à disposition, ainsi que pour le cocktail dînatoire offert à l'issue de cette manifestation. Il désigne Mme Valeria Barouch pour tenir le procès-verbal de la réunion.

Présence : selon liste de signatures

#### Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 septembre 2009
2. Rapport du Comité
3. Comptes 2009 (présentation, discussion, approbation, décharge)
4. Nomination d'un vérificateur aux comptes pour l'exercice 2010
5. Divers

#### 1. Procès-verbal du 25 septembre 2009

Le PV est accepté sans remarque, avec remerciements à son auteur.

#### 2. Rapport du Comité

M. Föllmi rappelle rapidement l'activité de l'association. Elle consiste à organiser la présentation des prévisions conjoncturelles du KOF, de maintenir le site Internet de l'association et de tenir informés les membres et un certain nombre de personnes intéressées par courrier électronique de la mise à jour trimestrielle des statistiques qu'il présente. Le Président se charge de la partie administrative de l'association.

Le Comité s'est réuni deux fois depuis la dernière Assemblée, soit le 31 mars et le 14 juin 2010. Les sujets discutés concernaient l'élargissement de la manifestation d'automne avec un orateur supplémentaire qui a été trouvé en la personne de M. Raymond Torres, Directeur à l'OIT, ainsi que la communication du Croisé. Il a été décidé d'améliorer la présence Internet du Croisé, point qui est encore en suspens à l'heure actuelle.

### **3. Comptes 2009**

M. Föllmi présente les comptes et le bilan de l'exercice 2009. Les comptes se clôturent par un bénéfice de CHF 2'496.15. Ce résultat favorable s'explique par le fait que la Fédération des entreprises romandes avait également offert le cocktail l'année passée et que le Croisé ne supporte pas de charges administratives à l'exception des frais d'envoi de son courrier et les frais de domiciliation du site Internet.

M. Philippe Krebs, vérificateur des comptes, a remis son rapport qui recommande à l'assemblée l'adoption des comptes 2009.

Les comptes de l'exercice 2009 sont admis à l'unanimité des membres présents et décharge est donnée au Comité pour sa gestion.

### **4. Nomination d'un vérificateur aux comptes pour l'exercice 2010**

Le mandat de M. Philippe Krebs est reconduit à l'unanimité.

### **5. Divers**

Aucun autre point n'est proposé sous « Divers ».

L'Assemblée générale est levée à 10 h 45.

**CROISÉ**



Marco Föllmi  
Président

Genève, le 6 octobre 2010